

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME ROUTIER PHASE 1 (PR1)

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)
Prêt n°: 2000130002530

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Appel d'offres n° 00450/MEIAT/CAB/SG/DGEI

1. Le Gouvernement du Gabon a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Programme Routier phase 1 (PR1). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour acquérir des équipements de stations de comptage et de pesage dans le cadre de l'appui institutionnel du PR1. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans les *Règles et procédures pour l'acquisition des biens et travaux du Groupe de la Banque Africaine de Développement (édition mai 2008)*.
2. Le Ministre de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation desdits équipements dont les principales quantités regroupées en deux (02) lots et les prestations à réaliser sont les suivantes :

Lot n°1 : stations de comptage

- Réhabilitation de trois (03) stations de comptage SIREDO existantes ;
- Fourniture et installation de trois (03) nouvelles stations de comptage sur les trois axes routiers en travaux dans le cadre du PR1, à raison d'une station par axe ;
- Fourniture de six (06) systèmes de comptage mobiles ;
- Fourniture de prestations : formation pour la maintenance et l'utilisation des équipements, assistance au Maître d'œuvre pour la réalisation des recettes usine et sites, entretien des installations par contrat d'un an reconductible, garanties.

Lot n°2 : stations de pesage basse vitesse

- Fourniture et installation de trois (03) stations de pesée à basse vitesse sur les trois axes routiers en travaux dans le cadre du PR1, à raison d'une station par axe ;
- Fourniture de prestations : formation pour la maintenance et l'utilisation des équipements, assistance au Maître d'œuvre pour la réalisation des recettes usine et sites, entretien des installations par contrat d'un an reconductible, garanties.

Le lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Les caractéristiques sont contenues dans les spécifications techniques. Un même soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots.

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appels d'Offres à l'adresse suivante :

**Secrétariat Général du Ministère de l'Équipement, des Infrastructures et
de l'Aménagement du Territoire (MEIAT)**
B.P. 49 Libreville Gabon,
Tél : 00 241 76 15 21
Fax 00 241 76 34 88

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus et moyennant paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA auprès de la Direction Centrale des Affaires Financières au 7ème étage de l'ancien immeuble du MEIAT.**
5. Le Règlement particulier de l'appel d'offres et les conditions générales du marché prescrites au Dossier d'appel d'offres international sont conformes au Dossier-type d'appel d'offres de la Banque pour la passation des marchés de biens de Septembre 2010.
6. Toutes les offres doivent être déposées au bureau d'ordre du Secrétariat Général du Ministère de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire, au 1^{er} étage du nouveau bâtiment, bureau n°12, **le 10 février 2012 à 13 heures 30 minutes** au plus tard. Les offres resteront valides pendant une période de cent quatre vingt (180) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
7. Les offres établies en FRANCS CFA en HORS TAXES devront être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et de vingt millions (20 000 000) de francs CFA pour le lot 2 délivrée par une banque de renommée. La garantie de soumission devra être valide au moins pendant cent quatre vingt (180) jours à partir de la date limite de remise des offres.
8. Les offres rédigées en langue française doivent être présentées en : i) cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies et, ii) trois (03) exemplaires électroniques sur CDROM. Elles seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaiteraient être présents à l'ouverture, le même jour à 14 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire (MEAIT) sise au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment.